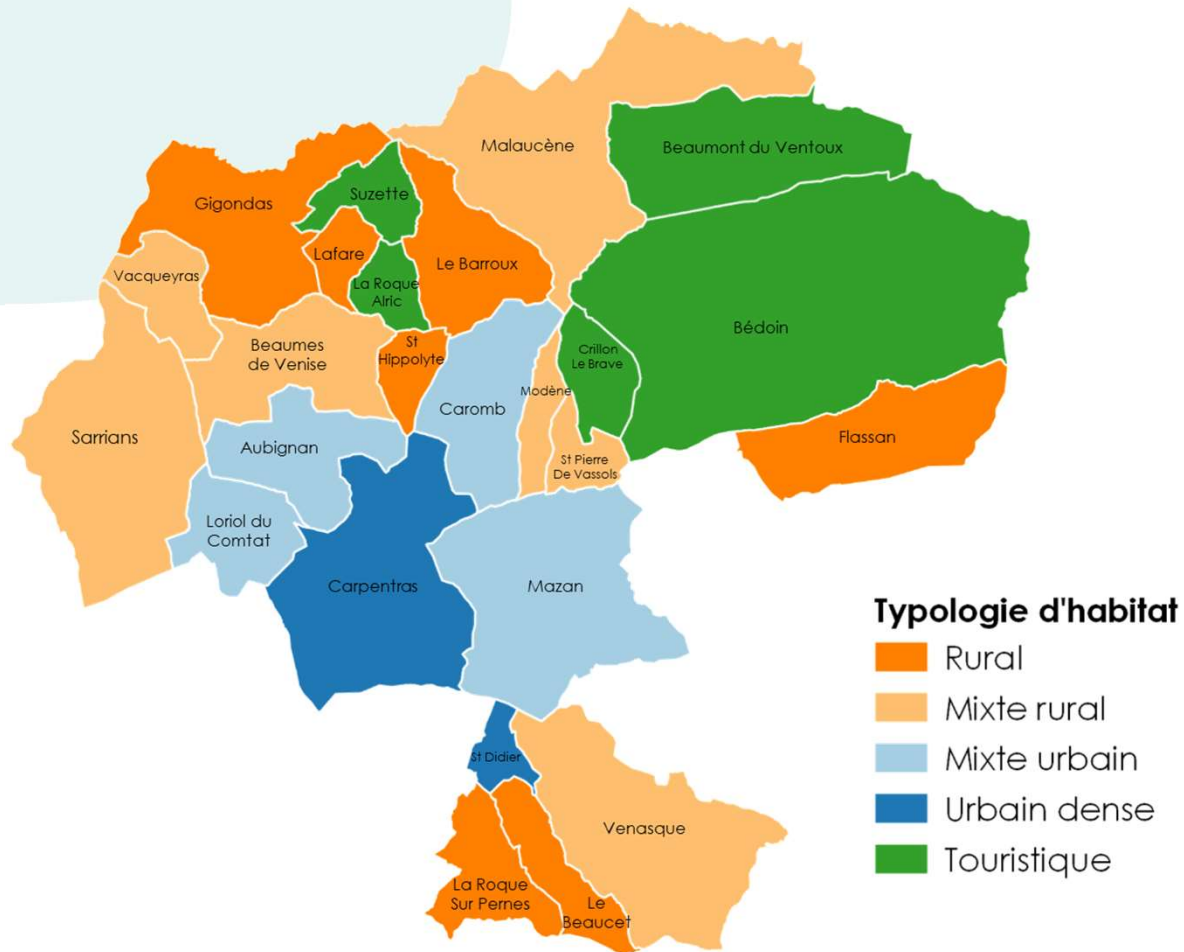


Retour d'expérience sur le Broyage des déchets verts en partenariat avec l'UPV

06/03/25



Le territoire CoVe



25 communes

70 930 habitants (Insee 2022)

Territoire mixte rural

- ▶ 136 hab./km²
- ▶ Communes comprises entre 51 et 30 000 hbts
- ▶ 13 des 25 communes du territoire concentrent moins de 10% de la population totale et sont composées de moins de 650 habitants
- ▶ 40% de la population est concentrée sur Carpentras
- ▶ 30 400 foyers
- ▶ 13% de résidences secondaires
- ▶ 71% de maisons individuelles

L'Université Populaire Ventoux

L'**Université Populaire Ventoux** (UPV) est une **association** loi 1901 reconnue d'intérêt général, qui a pour objet de participer à la redynamisation économique du territoire du Vaucluse en intégrant l'éducation à l'environnement et au développement durable comme principe de fonctionnement.

La structure fonctionne sous la forme d'une **Entreprise Apprenante Inclusive**, avec des salarié·es permanent·es et des salarié·es en contrat d'opportunité qui se forment pour un temps à un ou plusieurs secteurs (accueil, vente, animation EEDD, entretien des espaces verts, entretien des locaux, communication) avant d'accéder à une formation ou un emploi durable.



Université Populaire Ventoux



Les Jardiniers du Ventoux



Les Jardiniers du Ventoux existent depuis l'an 2000 au sein de l'UP Ventoux. Cette action s'appuie sur des prestations de services variées

Leur principe d'action repose sur des valeurs environnementales fortes : respect et utilisation de techniques agroécologiques (compostage, paillage, faible irrigation, engrais organique ou vert, espèces méditerranéennes et de milieux secs,...) favorable au milieu ; respect des techniques de bâti ancien et utilisation de matériaux anciens, locaux et/ou biosourcés (calade, pierre sèche, chaux, argile, bois, paille,...).

Les missions

- **Entretien**: Propreté urbaine et naturelle, Piquetage, Nettoyage, Maintenance
- **Second d'œuvre**: Peinture / Carrelage, Enduit, Placo, Isolement intérieur / extérieur
- **Maçonnerie et bâti ancien**: Restauration / Rénovation, Aménagement, Enduit / Coffrage, Calade
- **Espaces verts**: Aménagement, Création, Entretien, Pierre sèche

En 2023

- 39 salarié.es en transition
- 21 immersion en entreprise
- 46 chantiers réalisés
- 14 sorties à l'emploi/formation



Fonctionnement

Depuis **janvier 2018**, le broyage à domicile vient compléter l'offre de la CoVe en termes de gestion des déchets verts. L'Université Populaire du Ventoux (UPV), acteur local de l'insertion par le travail, intervient à domicile pour les broyer.

Possible grâce à un partenariat avec un chantier d'insertion

- ▶ Réservé aux particuliers des 25 communes de la CoVe
- ▶ La prise de rdv est gérée par le secrétariat de la CoVe
- ▶ L'UP Ventoux fait intervenir des employés en inclusion entre 3 et 4 par session
(démarrage de l'opération en 2018, renouvelé en 2022 par marché public)
- ▶ Mise à disposition gracieuse d'un broyeur CoVe (18m³/heure)

Les conditions

- ▶ Financement de la session à hauteur de 40€ par l'utilisateur et 65€ par la CoVe
- ▶ Session entre 1 et 6 m³ de déchets
- ▶ Possibilité pour l'utilisateur de prendre plusieurs sessions d'affilée si les quantités à broyer sont importantes
- ▶ Type branchages, max 10 cm de diamètre



Le broyat est ensuite laissé à l'utilisateur. L'UPV a un rôle d'éducation à la gestion raisonnée des espaces verts et forme l'utilisateur à l'utilisation du broyat.

Communication

BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

Un nouveau service écologique

FICHE PRATIQUE

Le service de broyage à domicile de la CoVe

- Vous avez un tas de végétaux de 6 m³ maximum?
- Les branches ne font pas plus de 10 cm de diamètre?
- Vous êtes intéressés par une prestation au prix bonifié de 40 € pour ne pas avoir à vous déplacer en déchèterie?
- Le service de broyage à domicile est fait pour vous !

Pour prendre rendez-vous, appelez le N° VERT. 0 800 04 13 11
Service & appel gratuits

L'UPV (Université Populaire Ventoux), mandatée par la CoVe, viendra broyer vos végétaux à domicile.

Horaires d'intervention : du lundi au jeudi, de 9 heures à 12 heures.



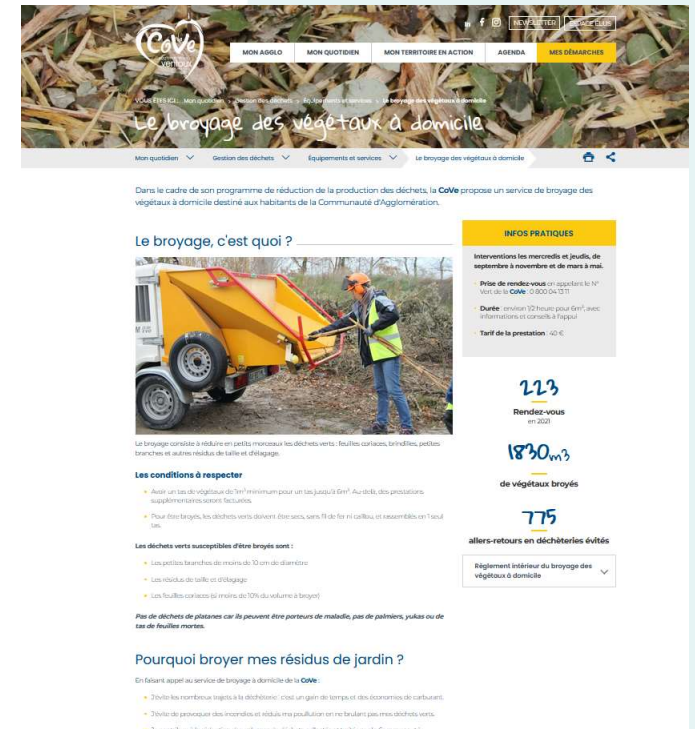
Le BROYAGE

- Le broyage, c'est réduire en petits morceaux les déchets verts (feuilles coriaces, petites branches et autres résidus de taille ou d'élagage).
- Cette opération réduit de 6 fois le volume de départ, et évite donc de nombreux trajets à la déchèterie.

Quels déchets verts puis-je broyer ?

- Les résidus de taille de haies et arbustes;
- Les résidus de débroussaillage.

Pas de déchets de platanes car ils peuvent être porteurs de maladie.



Le broyage des végétaux à domicile

Dans le cadre de son programme de réduction de la production des déchets, la CoVe propose un service de broyage des végétaux à domicile destiné aux habitants de la Communauté d'Agglomération.

Le broyage, c'est quoi ?

Le broyage consiste à réduire en petits morceaux les déchets verts : feuilles coriaces, bruyères, petites branches et autres résidus de taille et d'élagage.

INFORMATIONS PRATIQUES

Interventions les mercredis et jeudis, de septembre à novembre et de mars à mai.

Price de rendez-vous en rapportant le N° Vert de la CoVe (0 800 04 13 11).

Durée : environ 12 heures pour 6m³, avec informations et conseils à l'appui.

Tarif de la prestation : 40 €

213
Rendez-vous en 2021

1830 m³
de végétaux broyés

775
allers-retours en déchèteries évités

Règlement intérieur du broyage des végétaux à domicile

Les conditions à respecter

- Avoir un tas de végétaux de 6m³ minimum pour un tas jusqu'à 6m³. Au-delà, des prestations supplémentaires seront facturées.
- Pour être broyées, les déchets verts doivent être secs, sans fil de fer ni cailloux, et exempts de tout objet.

Les déchets verts susceptibles d'être broyés sont :

- Les petites branches de moins de 10 cm de diamètre
- Les résidus de taille et d'élagage
- Les feuilles coriaces (à moins de 10% du volume à broyer)

Pas de déchets de platanes car ils peuvent être porteurs de maladie, pas de palmiers, yuccas ou de tas de feuilles mortes.

Pourquoi broyer mes résidus de jardin ?

En faisant appel au service de broyage à domicile de la CoVe :

- Réduire les nombreux trajets à la déchèterie : c'est un gain de temps et des économies de carburant.
- Réduire de nombreux déchets et résidus qui polluent en me brûlant mes déchets verts.
- Contribuer à la réduction des volumes de déchets collectés et traités par la Communauté.

Données chiffrées

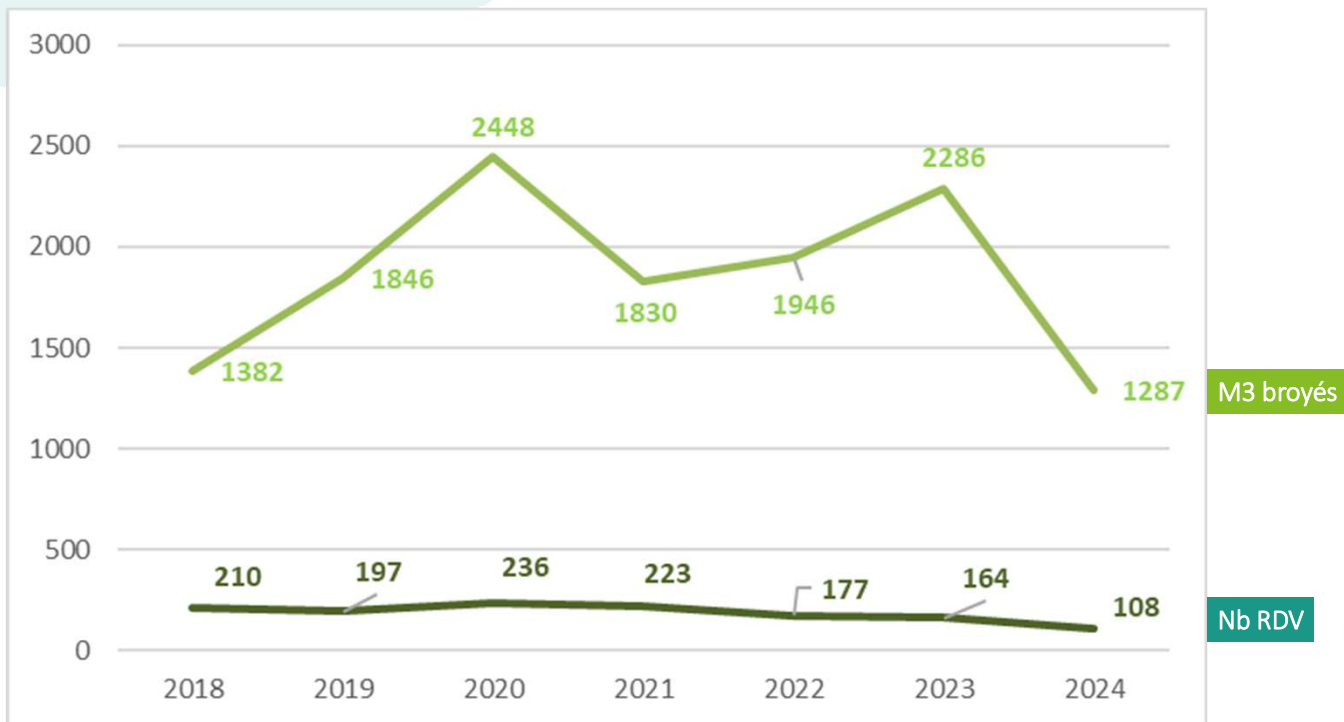


Depuis 2018

- ▶ 13 000 m3 évités en composterie
- ▶ 650 tonnes de déchets verts traités chez l'utilisateur
- ▶ Budget alloué CoVe = 40k€TTC / an

- ▶ Dépenses réelles 2024 = 19,5k€ (49% du budget)

- ▶ Coûts évités TTC : 42,25 k€ depuis 2018



Budget 2024



Fonctionnement annuel	Total € HT
Prestation (65€/session)	19 500€
Maintenance broyeur	3 270€
Carburant (120 L)	200 €
Assurance	380 €
Communication (flyers)	500€
Location broyeur en cas de panne (15j)	2 000€
Total	25 850€

Avantages du partenariat

- ▶ Soutien à l'insertion locale
- ▶ Sensibilisation au plus proche de l'habitant
- ▶ Pas d'impact sur la masse salariale de l'EPCI



Merci de votre attention

